

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Date de convocation :</b> 30/10/2024 <b>Date d'affichage :</b> 31/10/2024 <b>Nbre de conseillers :</b> <b>En exercice : 14</b> Présents : 8 <b>Votants : 11</b>	L'an deux mille vingt-quatre, le sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.  Étaient présents : Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Michel LEBouc, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.
---	---

**Absents excusés :**

Mr Didier PETITPAS donne pouvoir Mr Michel LEBouc  
Mr Boris BOYAVAl donne pouvoir à Mr Christian LAN  
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER  
Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH  
Mme Sylvie COUPE

**Absent :**

Mr Patrick DEMARQUET

N°119- 2024

**Révision des tarifs 2025 pour le cimetière**

Madame Stéphanie GARNIER, 3ème adjointe, indique que la commission des finances, réunie le 30 octobre 2024, a analysé les tarifs pratiqués en 2024 et propose le tableau tarifaire suivant :

Concessions 30 ans traditionnel et cinéraire	250 €
Concessions 50 ans traditionnel et cinéraire	400 €
Dépôt au caveau communal (forfait de 8 jours)	50 €
Jour supplémentaire	10 €
Jardin du souvenir sans plaque	50 €
Jardin du souvenir avec plaque	90 €
Dispersion des cendres (si pas prise en compte par les services funéraires)	40 €

Envoyé en préfecture le 08/11/2024

Reçu en préfecture le 08/11/2024

Publié le

ID : 035-213501380-20241107-D119\_2024-DE

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :**

- **DE VALIDER** cette grille tarifaire pour l'année 2025
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

